

OFFRE D'EMPLOI

POSTE A POURVOIR : TECHNICIEN PISCICULTURE
CONTRAT : CDI
TEMPS DE TRAVAIL : 35 HEURES AVEC ASTREINTE
CONDITIONS SALARIALES : A DEFINIR SELON PROFIL
PRISE DE POSTE : DÈS QUE POSSIBLE
LIEU DE POSTE : 64 490 SARRANCE – BEARN – PYRENEES ATLANTIQUES (64)

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

VIVIERS est un centre de sélection et de reproduction dédié à la truite. Notre métier est de produire des œufs de truite fécondés qui sont vendus aux pisciculteurs du monde entier pour ensemercer leurs élevages. Grâce à notre programme de sélection génétique mis en œuvre dès 1995, la souche « **VIVIERS** » est internationalement réputée.



Retrouvez-nous sur : www.oeufsdetruite.fr ou sur youtube « **VIVIERS OEUFs DE TRUITE** »

DESCRIPTION DU POSTE

Elevage :

Le technicien piscicole sera chargé des routines d'élevage comme la nutrition, la gestion sanitaire et la surveillance du cheptel. Il participera aux opérations de gestion du cheptel (Pêche et tri) et de sélection génétique. Il devra aussi contrôler les paramètres zootechniques (température, ph, oxygène...)

Ponte :

Lors des pontes, le technicien piscicole devra trier le poisson et le faire pondre. Il réalisera aussi les opérations de fécondation (Préparation de la laitance, Fécondation et mise en incubation)

Incubation :

Une partie de l'activité du technicien piscicole pourra être consacrée à la gestion des œufs. Il devra les trier, les traiter et les surveiller. Il sera garant de la qualité de ceux-ci et devra maintenir un état sanitaire irréprochable dans les salles de fécondation et d'incubation. Comme toute l'équipe **VIVIERS**, il participera aux expéditions (Tri final, mise en caisse et emballage)

Entretien des installations

Afin de préserver un espace de travail ordonné et propre, le technicien piscicole devra allouer une partie de la semaine au rangement et à l'entretien de la pisciculture.

Horaire de travail et astreinte

Horaire normal : 8H à 12H et 13H à 16H

Astreinte : Le technicien piscicole sera amené à réaliser une semaine d'astreinte par mois. Il sera chargé de garder le téléphone d'astreinte et d'intervenir sur site si nécessaire. Il devra réaliser les routines d'élevage le Samedi et le Dimanche. L'astreinte donne lieu à une rémunération supplémentaire et à un jour de repos compensateur.

PROFIL RECHERCHE

Une formation piscicole est préférable mais pas obligatoire. Les qualités requises recherchées sont :

- . Être motivé, dynamique et rigoureux
- . Être autonome et être force de proposition
- . Aimer travailler en plein air
- . Avoir une bonne capacité d'intégration
- . Aimer l'environnement dans lequel nous évoluons et respecter le bien-être de nos poissons

Le technicien piscicole devra être détenteur d'un permis B.

CONTACTS

Vous pouvez dès à présent nous envoyer votre candidature à :

office@sarrance.com (mettre en copie : yoann.cachelou@gmail.com)

ou nous appeler au 05.59.34.55.11 ou 06.50.73.87.32